Mais l'atteinte la plus grave eut lieu à la fin du siècle dernier quand on n'hésita pas à creuser profondément la cour ellemême pour y loger un gymnase auquel on accédait par deux escaliers (voir p 7). La structure auto-portée qui le couvrait (à hauteur du 1er étage) reposait, en guise de corbeaux, sur les saillies des murs.

Le visiteur d'aujourd'hui, à moins qu'il n'ait accès aux soussols, n'en saura rien.

Un jour on s'aperçut que la toiture « vrillait », elle fut déposée et la cavité, qui —surcreusée— aurait pu devenir salle de spectacle, fut recouverte d'une chape.

En mars 2003 Paul Ricœur retrouvait avec émotion la *Cour des Petits* où il avait commencé sa scolarité, il déplorait de ne pas y retrouver *ses* arbres.

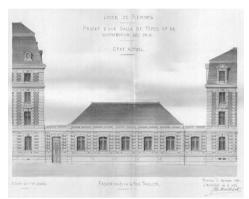
Nous ne lui avons pas dit qu'il n'y en aurait jamais plus.

Le nom de la mère Ubu

Jarry ne nous l'a jamais révélé. Dans son œuvre la femme du soldat de la garde qui pousse son époux à usurper la couronne du Roi de Pologne Wenceslas, n'a jamais de nom. Nous l'avons retrouvé :

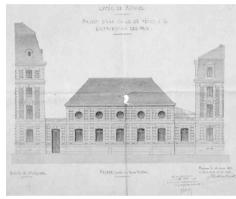


Jacquette Marion était en 1762, regratière dans une maison de la rue Saint Thomas; maison détruite au moment même où les frères Morin élaborent la geste dont Jarry fera UBU ROI. Nous postulons que ses mânes ulcérés ont subverti l'imagination des potaches.



AMR 2Fi2745

A. Thépot



AMR, 2Fi2749

¹ L'institution en 1881, d'une instruction publique, gratuite et obligatoire, entraîne une réorganisation de l'enseignement existant en deux filières verticales : l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire (auxquels viendra s'ajouter l'enseignement technique). La filière primaire dont l'enseignement est couronné par le certificat d'études primaire (CEP) possède néanmoins des classes supérieures qui préparent au Brevet d'Etudes Supérieures et des Ecoles Normales Supérieures (Saint-Cloud et Fontenay) qui forment les professeurs des Ecoles Normales d'instituteurs et d'instituteurs. Le secondaire, c'est-à-dire les Collèges et les Lycées urbains, ont conservé leurs petites classes. Cet enseignement qualifié d'élémentaire va des classes enfantines (12è, 11è) jusqu'à la 7è. C'est ce que l'on appelle le Petit Lycée (ou le Petit Collège). A partir de la 6è, à laquelle on accède par un concours ouvert à tous les élèves, l'objectif est l'obtention du baccalauréat. Les Ecoles Normales Supérieures de la rue d'Ulm et de Sèvres forment aux concours d'agrégation (masculin et féminin) du secondaire.

² Gravure dit « Plan Jollain », réalisée vers 1643 et conservée au musée de Bretagne. Un agrandissement photographique effectué par la maison Heurtier et donné par le musée à l'Amélycor, est exposé à gauche de l'entrée du bureau de Madame le Proviseur.

³ La Chapelle des Carmes est située en fait sur le côté sud de la rue St Thomas.

⁴ Dès 1636, Dubuisson-Aubenay avait pu observer « une église nouvelle encommencée en l'ordre dorique, de pierre blanche et à grain ».

⁵ Plan AMR, 1Fl139, à rapprocher de 2Fl725, plan moins détaillé mais daté du vendredi 9 juillet 1615. Ils sont cotés en *pieds*. Nous avons converti.

⁶ Trois maisons en 1537-38, en 1567 deux maisons et un jardin donnés par le seigneur de la Muce, en 1606, deux maisons avec cours et jardins.

⁷ AMR 2FI727. Ferme située entre une route et un mur de cimetière avec d'un côté de la cour '*l'apartement du fermier'* et la 'chambre de Mr le chapelain' et de l'autre une grange (160 m2) une écurie (36 m2) une crèche (57 m2) et, passé un portail à double entrée, un 'présoir' [sic] de 62 m2, une boulangerie (26,5 m2) et son four (2,10 m de Ø intérieur).

⁸ Voir son aventure et celle de ses compagnons enfermés au « caveau » (Echo n° 24, p 7).

⁹ Par exemple, les prieurés de Sainte-Marie de Brégain en La Boussac et de Notre Dame de Livré (anciennes dépendances de l'abbaye Saint Florent) ou encore le prieuré de Saint Martin de Noyal (ancienne dépendance de Saint Melaine).

¹⁰ Les contrats passés par les Jésuites avec la Ville mentionnent une trentaine de religieux. N'oublions pas qu'ils n'accueillent pas de pensionnaires.

¹¹ Four au Duc, déplacé à la fin du XVè siècle au nord de la rue Saint Thomas pour permettre au sud la construction de l'église des Carmes.

^{12 4}è maison selon les registres de capitation de 1740 et 1751, 5è selon des registres ultérieurs (du fait peut-être d'une construction interstitielle ou du partage d'une maison); l'emplacement du four correspond à celui de l'actuel CDI du Collège Zola. Nous connaissons les noms des boulangers qui s'y sont succédé : Tirel, Thomas, Savary, Deniaux, Jouault et Ramel dernier titulaire signalé en 1782.

¹³ Registre de capitation pour 1740 (AMR, CC 729/730) ; raison sociale des ces notables : gentilhomme, buvetier, cirier, greffier...

^{14 1740 : 4} maîtres d'école recensés sur les 13 maisons de la rue Saint Germain jouxtant le Collège des Jésuites

¹⁵ Créée vers 1672 par le P. Jean Jégou, recteur du Collège entre 1671 et 1677. Cf G. Provost, Les « Maisons de Retraites », SAHIV, 2010.

 $^{^{16}}$ Lire Echo des Colonnes n° 24, dossier « Le lycée côté cuisines », pp 6 et 7.

¹⁷ Qui a servi provisoirement de Chapelle avant que l'Eglise ne soit finie. Cf Moi Claude Bordeaux..., § 74, p 67- B. Isbled, Apogée, 1992.

¹⁸ Dans un appartement au 1er étage (précédemment habité [de 1749 à 1768 au moins] par Olivier le Va(va)sseur, dit Saint Louis, *laquais de M. l'Intendant* et dont la femme était épicière) ainsi que dans le logis situé dans la cour. Puis seulement dans l'appartement.

¹⁹ EDC n° 21, C. Cosnier, De l'influence de la prostitution sur l'ouverture d'une porte de lycée, EDC n° 22, A.Thépot, J'ai frappé au n°5.

²⁰ Conçues à l'échelle de l'ensemble de l'établissement.

²¹ Mère de famille, chargée des tout-petits. Dans la réalisation finale, la classe de 12è était placée de façon à jouxter son appartement pour plus de commodité.

²² Voir les dessins ci-dessus. C'est dans cette salle des fêtes (l'ex-gymnase rehaussé d'un étage) que, le dernier coup de peinture à peine donné, s'ouvrit en août 1899 le procès Dreyfus.